

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

DU COMITE DIRECTEUR DU 15 JUI 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (20)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Dominique BRET, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Céline DODIN (arrivée à 20h50), Dominique ETIENNE, Vincent FREY (arrivée à 19h55), Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS (arrivée à 20h05), Joël POULAIN (arrivée à 19h25).

Membres excusés / absents (2)

Rémi BAUDOT (pouvoir à Pierrick MERINO), Sylvine BROUTE.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET, Pierrick MERINO et Joël POULAIN.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 19h20, quorum atteint de 15 voix/20.

1. Approbation du CR du CD du 18 mai 2021

Le compte-rendu du Comité directeur du 18 mai est adopté à l'unanimité des présents.

2. Calendrier 2022

Le calendrier des courses WRE proposé est approuvé à l'unanimité des présents : les 2 Nationales Sud-Est du CDCO 07 ; le Championnat de France de Moyenne Distance du CDCO 19 ; le Championnat de France de Sprint de l'ASCO Orléans ; le Championnat de France de Longue Distance de l'ACA ; les Nationales Nord-Ouest de CO à VTT de l'AS Samois. Les frais d'inscriptions auprès de l'IOF sont pris en charge par la FFCO.

Suite aux retours d'expertises des délégués désignés sur les courses CO à pied, le Comité directeur valide à l'unanimité des présents les candidatures du CDCO 19 (Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs) et du club 8607 (Nationales Sud-Ouest).

La candidature du COBF pour les Championnats de France de CO à VTT Sprint et Longue Distance est retenue, suite à l'avis de la sous-commission CO VTT, avec une abstention (Yves BOEHM ne prend pas part au vote) sous réserve du retour d'expertise.

En ce qui concerne la candidature du CDCO 60 pour les Championnats de France de CO à VTT Moyenne Distance et Mass Start (ou Relais), et celle du CDCO 26 pour les Championnats de France de CO à VTT Mass Start et des Clubs, arrivées récemment, le vote est reporté à début juillet en attente de l'avis de la sous-commission CO VTT qui doit reprendre contact avec les organisateurs.

Le Comité directeur valide à l'unanimité des présents (Joël POULAIN ne prend pas part au vote) la demande de changement de dates des Nationales Nord-Ouest organisées par le TAD (prévues initialement les 2 et 3 avril) aux 19 et 20 mars. En conséquence, la date prévisionnelle de l'Assemblée Générale de la fédération est repoussée d'une semaine au samedi 26 mars 2022.

Suite à l'ouverture aux membres associés de l'appel à candidature pour O'France 2022, une proposition de Antécimes/Géodezic est parvenue à la fédération, cette structure ayant une préférence pour l'organiser en Isère. Le Comité Directeur donne mandat au Président (une abstention ; Rémi BAUDOT, Bernard DAHY et Pierrick MERINO ne prennent pas part au vote) pour approfondir la proposition avec le membre associé, en y associant la ligue AURA et le CDCO 38.



3. Démarche de validation du projet fédéral

Valérie BERGER-CAPBERN présente la première version du projet fédéral, rédigé à partir des échanges lors des réunions de zone, intégrant le contrat de développement formalisé. A charge à chacun de faire des retours pour finaliser et aux commissions de compléter si nécessaire leur partie pour que le projet fédéral soit validé lors du prochain Comité Directeur fin août puis présenté lors de la réunion des présidents de Ligue.

4. Redevances fédérales

Valérie BERGER-CAPBERN présente les conclusions du groupe de travail. Les redevances seraient déconnectées du Classement National, et principalement indexées sur le nombre de participants chronométrés (hors circuits non chronométrés) selon des seuils à partir de 100 participants et avec un socle pour les Championnats de France, les Nationales... Les échanges font ressortir la nécessité d'explications claires, les conséquences potentielles pour les organisateurs, le secrétariat fédéral...

La version proposée est soumise à un vote de principe (approbation). Elle sera mise en forme pour être présentée et débattue lors de la prochaine conférence des présidents de Ligue. Une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée mi-novembre / début décembre pour une mise en place dès 2022. Le Président adresse ses remerciements au groupe pour le travail effectué.

5. Qualifications pour les Championnats de France pédestres

Pierrick MERINO présente les travaux de la commission Pratiques Sportives

a. Qualifications 2021

Pour les Ligues organisant leur Championnat de Ligue de Sprint, c'est le règlement des compétitions qui s'applique. Pour celles ne pouvant l'organiser, les qualifiés seront les personnes qui l'étaient en 2019 même si elles changent de catégorie.

Pour le Championnat de France de Relais-Sprint, les équipes qualifiées seront établies à partir du Classement National au 28/02/2021.

b. Qualifications pédestres individuelles pour le prochain RC

La commission propose d'harmoniser les processus de qualifications pour les Championnats de France pédestres : des qualifiés par catégorie (ou regroupements de catégories) ; un quota sportif et un quota administratif pour chaque championnat...

Les échanges au sein du Comité Directeur montrent la nécessité d'approfondir la réflexion pour le Championnat de France de Sprint, notamment vis-à-vis du Haut-Niveau, de bien fixer les règles de transmission des noms des qualifiés par les Ligues, d'envisager à moyen terme une restructuration du calendrier.

Le Comité Directeur n'émet pas d'opposition par rapport aux principes proposés. La commission Pratiques Sportives, en accord avec la DTN et la commission Haut-Niveau, va affiner les propositions pour le prochain Comité Directeur.

6. Communication

a. Diffusion des WOC

Le Président informe le Comité Directeur des négociations afin de permettre la diffusion des WOC en France. Celles-ci ont abouti. Ainsi, les 4 courses (le sprint, le sprint-relais, le relais et la MD) seront retransmises par TV8 Mont Blanc pour un budget d'environ 7 000 €, largement couvert par le financement participatif et de nouvelles recettes de partenariat.

Il mentionne l'ouverture du financement participatif, créé par l'association des Jeunes Orienteurs Grenoblois (JOG), jusqu'au 17 juin 2021. Il demande de poster l'information sur les réseaux sociaux. Il indique que chaque orienteur doit lui-même être le promoteur de la Course d'Orientation et de ses manifestations.

b. Diffusion des Championnats de France

Le Président signale que la diffusion des Championnats de France Moyenne Distance (La Plagne) et de Sprint (Béziers) correspond à une dépense de diffusion de deux fois 6000 €. Il précise qu'un dossier de subvention ANS a été déposé (25 500 € avec demande de subvention de 10 000 €).



c. Salon des maires

Le Président rappelle que CAP Orientation avait déjà annoncé sa participation comme co-exposant pour un apport de 3 300 €. La Ligue AURA participera à hauteur de 2 000 €. Cette action est inscrite dans le contrat de développement, un budget ANS dédié au développement y sera affecté.

d. WOD

Cette manifestation à destination des jeunes scolaires, se tiendra dès la reprise en septembre d'où la nécessité d'anticiper la communication dès la LOC de juin.

7. Marketing Salomon

Le président informe le Comité Directeur que la fédération a été contactée par Grégory Vollet, responsable marketing trail chez Salomon, après constat que le trail « avait perdu de son aspect aventure », regrettant son aseptisation. Salomon cherche à mettre en place une épreuve test en 2022 sous l'égide d'une fédération du type compétition non chronométrée par équipe de 2, parcours non connu sauf distance et dénivelée d'où une idée d'incertitude, suivi d'itinéraire sur carte et road-book avec discussion pour intégration des règles techniques et de sécurité.

Le Comité Directeur est favorable à la démarche qui peut être une voie de développement et donner de la visibilité en inscrivant cette nouvelle épreuve dans notre calendrier.

8. Point sur les commissions

a. Jeunes

Yves BOEHM indique que lors de sa première réunion, la commission s'est attachée à faire un état des lieux des sujets, à répartir les responsabilités, à élaborer un questionnaire à destination des Ligues, à définir une journée dans le calendrier spécifique jeunes.

b. Numérique

Fabrice LAPERGUE indique que le plan de migration des boîtes mails est en cours.

c. Classement

Fabrice LAPERGUE signale recevoir des mails des licenciés par rapport à leur classement national. Il propose de passer la validité des courses sur 2 ans jusqu'à ce qu'il y ait, de nouveau, une année complète de courses. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité.

d. Equipements Sportifs

Pierre DELENNE fait le point sur le site internet des parcours permanents (parcoursorientation.fr), bon site de référencement des équipements de CO à promouvoir.

Il signale les discussions entreprises par Jean-Claude RAGACHE avec Rossignol.

Il indique les différents sujets auxquels la commission va s'atteler : amélioration du site cartographie de la fédération, contrôle du respect des spécifications des cartes, surveillance des applications mettant à disposition des cartes, des PPO concernant en particulier les mentions d'accès aux espaces de pratiques...

9. Informations

Le Président fait part des remontées de la part des membres associés des démarches administratives lourdes (passage par le comité départemental puis la Ligue) au regard de leur activité sur un plan national. La proposition d'une déclaration directement à la fédération, à charge pour elle de transmettre à la Ligue et au comité départemental est adoptée à l'unanimité des présents.

Une session de formation de CQP cartographie aura lieu à partir du 27 septembre 2021. Il est important de bien communiquer autour de cette formation (Site internet LOC, réseaux, etc.).

Le Président signale qu'il participera à l'Assemblée générale électorale du CNOSF, le 29 juin prochain. Il indique que la candidature de Dominique BRET au conseil d'administration a été validée. Il précise que, parmi les 4 candidats à la présidence – Brigitte Henriquès ; Thierry Rey ; Patrice Martin ; Emmanuelle Bonnet-Oulald – 3 l'ont contacté. Il a assisté à la présentation du programme de chaque candidat et suivra leur grand oral prévu demain. Il sollicite les avis du Comité Directeur pour définir à qui la FFCO apportera sa voix.



Joël LE COZ évoque la possibilité de déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projet Impact 2024. Dominique BRET précise que les projets soutenus doivent montrer "en quoi le sport, ses pratiquants et/ou licenciés sont porteurs d'innovation sociale et répondent aux défis sociaux et environnementaux de notre temps" au travers de démarches impliquant différentes sphères pour des actions prioritairement dans des quartiers prioritaires ou en zones rurales. Le Président propose que les personnes intéressées s'occupent de regarder plus précisément le dossier.

Fabrice LAPERGUE signale que l'ensemble de l'Espagne a été cartographiée grâce au système LIDAR par la fédération espagnole, comme cela a déjà été fait dans les pays nordiques. Il s'interroge sur la possibilité de faire la même chose en France à partir d'une convention avec l'IGN.

Une réunion informelle entre les membres du Comité Directeur présents pendant O'France se tiendra le lundi 19 juillet en fin d'après-midi.

Fin du Comité directeur à 22h30.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

